

COLLÈGE FÉNELON - SAINTE MARIE
47, rue de Naples 75008 Paris

Paris, le 9 juillet 2010

Chers parents,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant à la rentrée prochaine. Pour faciliter l'organisation de cette nouvelle année scolaire, nous vous demandons de **lire attentivement** tous les documents ci-joints.

L'accueil des élèves se fera
le JEUDI 2 SEPTEMBRE 2010, à l'amphithéâtre du collège,
47, rue de Naples,
selon les horaires suivants :

- 8 h 30** pour les élèves de 6^{ème}. (Sortie à 11 h 30)
Les parents des sixièmes seront accueillis par le professeur principal, de 8 h 30 à 9 h, dans la classe de leur enfant au 1^{er} étage du bâtiment Naples.
- 9 h 30** pour les élèves de 5^{ème}. (sortie à 11 h 30)
- 10 h 15** pour les élèves de 4^{ème}. (sortie à 12 h 30)
- 11 h 00** pour les élèves de 3^{ème}. (sortie à 12 h 30)

Les élèves seront accueillis par l'équipe de Direction à l'amphithéâtre; ils seront ensuite pris en charge par leur professeur principal qui leur remettra l'horaire de leur classe.

Il n'y aura ni restauration, ni cours l'après-midi du jeudi 2 septembre. La restauration fonctionnera normalement dès le vendredi 3 septembre.

Le jour de la rentrée, prévoir d'apporter :

- Un agenda scolaire et une trousse
- 1 photo d'identité
- un chèque de 35 euros à l'ordre de « Fénelon sainte Marie » représentant la caution pour les livres qui seront prêtés par l'établissement. ce chèque sera détruit en fin d'année scolaire si l'intégralité des livres est rendue en bon état.

Tous les imprimés donnés le jour de la rentrée devront être dûment remplis et rendus dès le vendredi 3 septembre au professeur principal.

Le mercredi 8 septembre à 8h20 à Saint Augustin aura lieu la messe de rentrée à laquelle vous êtes tous invités.

Le choix des jours de demi-pension sera à déterminer par vous, à la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps de la classe de votre enfant.

Nous vous rappelons que le choix de la qualité de demi-pensionnaire engage la famille pour la durée de la période comptable. En ce qui concerne le mercredi, des modifications imposées par les activités de l'ASC seront néanmoins acceptées jusqu'au 1^{er} octobre.

En attendant de retrouver vos enfants, nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

F.Combescure
H. Walker et l'équipe du collège